

TRANSPORT

INSIGHT



2018

NOUVEAUX DÉFIS, NOUVELLES SOLUTIONS

POUR LA SÛRETÉ DANS LES TRANSPORTS



siapartners

Déployer des caméras c'est bien, les exploiter c'est mieux

Big brother is watching you? Facteur de privation de liberté pour certains, élément essentiel de sécurisation pour d'autres, la vidéoprotection nourrit bien des fantasmes et des craintes chez le grand public, en particulier en France.

En 2012, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) estimait à environ 1 million le nombre de caméras de « surveillance » installées dans les rues, les commerces et les transports en commun. Aucune estimation précise n'a été publiée depuis, mais les programmes de vidéoprotection se multiplient sur l'ensemble du territoire.

Mais qu'est-ce que la vidéoprotection exactement ? De quelle manière est-elle encadrée ? Quels sont les programmes et les initiatives, en cours et à venir, afin de la développer en particulier dans les transports ? Comment la rendre réellement efficace ? Autant de questions au cœur des débats autour de cet outil.

Qu'est ce que la vidéoprotection ?

Vidéoprotection ou vidéosurveillance ?

Le terme vidéoprotection regroupe l'ensemble des dispositifs de captation vidéo comportant a minima une caméra et un moniteur de visualisation des images filmées par cette dernière.

La loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure du 14 septembre 2011, dite LOPPSI 2, a acté l'utilisation du terme vidéoprotection en remplacement du terme vidéosurveillance pour les dispositifs installés sur la voie publique ou les lieux ouverts au public.

La vidéosurveillance regroupant les dispositifs opérant dans les lieux privés.

Big brother est bien encadré...

Installation des caméras, zones filmées ou zones floutées, durée de conservation des images : la mise en place d'un système de vidéoprotection doit répondre à de nombreuses contraintes.

Les dispositifs de vidéoprotection doivent faire l'objet d'une autorisation préfectorale. Chaque département dispose d'une Commission départementale de vidéoprotection en charge de l'étude approfondie des dossiers soumis pour autorisation.

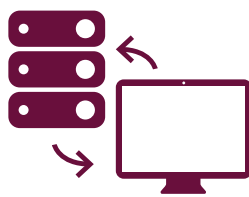
Ces dossiers administratifs et techniques comprennent notamment un plan détaillé de l'installation et des zones filmées par les caméras. Dans le cas où le système de vidéoprotection est couplé à un fichier informatique - reconnaissance des plaques d'immatriculation, reconnaissance faciale - la CNIL est l'autorité compétente.

La CNIL a également pouvoir de contrôle sur l'ensemble des dispositifs de vidéoprotection afin d'assurer leur conformité vis-à-vis des obligations légales. La CNIL peut ainsi procéder à ces contrôles de sa propre initiative ou à la demande de la commission départementale de vidéoprotection.

Représentation d'un dispositif de vidéoprojection



Filmer les images



Gérer et enregistrer les images



Visualiser les images

Etat des lieux des programmes de vidéoprotection

Levallois Perret dans les Hauts-de-Seine est l'une des premières en France à avoir installé des dispositifs de vidéoprotection. Cette commune d'environ 65 000 habitants dispose d'après les derniers éléments communiqués par la municipalité de 78 caméras numériques réparties dans la ville, 134 caméras dans les bâtiments municipaux et près de 1 000 caméras dans les parkings publics.

À l'instar de Levallois Perret, la ville de Nice a également déployé à grande échelle et à un rythme soutenu la vidéoprotection. Disposant de 228 caméras en 2008, la ville avait déployé plus de 1200 caméras en 2016 pour une couverture estimée à 1 caméra pour 280 habitants, une des densités les plus élevées de France.

La plupart des communes ayant fait le choix de la vidéoprotection ont mis en place des Centres de Supervision Urbains (CSU) permettant de visionner les images en direct et de coordonner les interventions des forces de l'ordre de manière plus efficace.

Des initiatives régionales poussées par les responsables politiques

Longtemps initiées par les communes, de nouvelles initiatives ambitieuses émergent au niveau régional, poussées par les Conseils Régionaux eux-mêmes. Compétence des régions, les transports régionaux sont particulièrement ciblés par ces initiatives. Lors des dernières élections régionales de 2015, de nombreux candidats aux présidences de région ont fait campagne sur le thème de la sécurisation des transports régionaux. Parmi ces régions figurent en particulier les projets initiés en Auvergne-Rhône-Alpes, en Hauts-de-France et en Île-de-France. À l'instar de Levallois Perret, la ville de Nice a également déployé à grande échelle et à un rythme soutenu la vidéoprotection. Disposant de 228 caméras en 2008, la ville avait déployé plus de 1200 caméras en 2016 pour une couverture estimée à 1 caméra pour 280 habitants, une des densités les plus élevée de France.

La plupart des communes ayant fait le choix de la vidéoprotection ont mis en place des Centres de Supervision Urbains (CSU) permettant de visionner les images en direct et de coordonner les interventions des forces de l'ordre de manière plus efficace.

Auvergne-Rhône-Alpes

Fin 2016, le Président de région Laurent Wauquiez a validé un plan d'investissement de 100 M€ pour la sécurisation des transports en commun régionaux.

Ce plan comporte en particulier un volet vidéoprotection avec l'équipement en caméras de 105 gares et l'équipement vidéo de toutes les nouvelles rames mises en circulation. Point essentiel de la performance d'un dispositif de vidéoprotection, le visionnage des images sera quant à lui assuré par un centre de supervision régional. Ce centre aura notamment pour mission de visionner les images issues de l'ensemble des caméras des transports en commun de la région pour identifier, en direct, les comportements suspects.

Hauts-de-France

La région Hauts-de-France n'est pas en reste. Lors de sa campagne, le président du Conseil Régional Xavier Bertrand avait fait de la sécurisation des transports en communs régionaux un chantier essentiel de sa mandature.

Là encore, la vidéoprotection est un axe important de ce dispositif, avec une volonté d'équiper l'ensemble des gares de la région en caméras ainsi que les rames en circulation.

Spécificité de la région Hauts-de-France, les premières gares déployées seront reliées aux Centres de Surveillance Urbains des communes.

Le « Bouclier de sécurité » francilien

Axe important du « Bouclier de sécurité » promis aux franciliens par la Présidente de région, la sécurisation des transports s'appuie également sur la vidéoprotection. Valérie Pécresse a ainsi annoncé des objectifs ambitieux avec notamment le déploiement de la vidéoprotection dans 70 gares routières d'Île-de-France, l'équipement de 100% des bus en 2018

et 100% des trains avant 2021. En 2019, ce dispositif sera piloté par un centre unique de coordination de sûreté sous l'autorité du Préfet de police,

La région a également décidé d'accompagner les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les établissements publics territoriaux en subventionnant l'installation de la vidéoprotection sur son territoire.

Conclusion

Particulièrement dans un contexte de lutte antiterroriste, la sécurisation des transports en commun est un défi majeur pour les responsables politiques et les transporteurs.

Bien utilisée, la vidéoprotection dans les transports peut permettre la détection d'incidents en direct, leur résolution a posteriori et un pilotage plus fin des interventions sur le terrain.

La vidéoprotection est un élément important de cette démarche mais ne saurait être la seule réponse. En particulier, la multiplication des dispositifs de captation vidéo ne pourra avoir un impact sur la sécurisation des transports que si ces images sont visionnées, analysées et utilisées. C'est ici l'enjeu majeur de la vidéoprotection : assurer son utilisation optimale tout en restant dans les bornes de la loi. Or les ressources humaines nécessaires pour visionner en direct l'ensemble des images sont énormes. Seule l'utilisation des nouvelles technologies liées à l'intelligence artificielle pourra permettre d'en faire un outil efficace et performant en complément des moyens humains adéquats.

VOS CONTACTS

Arnaud AYME

Partner
Tel : + 33 6 26 11 25 94
arnaud.ayme@sia-partners.com

Philippe BERLAND

Associate Partner
Tel : + 33 6 22 58 45 93
philippe.berland@sia-partners.com

Bertrand LE MOIGNE

Associate Partner
Tel : + 33 6 20 84 44 24
bertrand.lemoine@sia-partners.com

À PROPOS DE SIA PARTNERS

Leader des sociétés de conseil français indépendantes et pionnier du Consulting 4.0, Sia Partners a été cofondé en 1999 par Matthieu Courtecuisse. Sia Partners compte plus de 1000 consultants dont 35% basés hors de France pour un chiffre d'affaires de 155 millions d'euros dans le cadre de son exercice fiscal se terminant au 30 Juin 2017. Le Groupe est présent dans 15 pays, les Etats-Unis représentant le deuxième marché. Fidèle à son approche innovante, Sia Partners explore les possibilités offertes par l'Intelligence Artificielle, investit dans la data science et développe des consulting bots. Sia Partners est une partnership mondiale détenue à 100% par ses dirigeants.



Abou Dabi

PO Box 54605
West Tower #605
Abu Dhabi Mall - UAE
T. +971 4 443 1613

Amsterdam

Barbara Strozziilaan 101
1083 HN Amsterdam - Netherlands
T. +31 20 240 22 05

Bruxelles

Av Henri Jasparlaan, 128
1060 Brussels - Belgium
T. +32 2 213 82 85

Casablanca

14, avenue Mers Sultan
20500 Casablanca - Morocco
T. +212 522 49 24 80

Charlotte

401 N. Tryon Street, 10th Floor
Charlotte, NC 28202 - USA
T. +1 646 496 0160

Doha

PO Box 27774 Doha
Tornado Tower #2238
West Bay - Qatar
T. +974 4429 2524

Dubai

PO Box 502665
Shatha Tower office #2115
Dubai Media City
Dubai - UAE
T. +971 4 443 1613

Hong Kong

23/F, The Southland Building,
48 Connaught Road Central
Central - Hong Kong
T. +852 2157 2717

Houston

4306 Yoakum Boulevard
Suite 350
Houston TX 77066
T. +1 832 248 1041

Londres

2nd Floor, 4 Eastcheap
London EC3M 1AE - United Kingdom
T. +44 20 7933 9333

Luxembourg

7 rue Robert Stumper
L-2557 Luxembourg
T. +352 28 85 87 1

Lyon

3 rue du Président Carnot
69002 Lyon - France
T. +33 1 42 77 76 17

Milan

Via Gioberti 8
20123 Milano - Italy
T. +39 02 89 09 39 45

Montréal

2000 McGill College, Suite 600,
Montreal QC H3A 3H3 - Canada
T. +1 514 926-2626

New York

40 Rector Street, Suite 1111
New York, NY 10006 - USA
T. +1 646 496 0160

Paris

12 rue Magellan
75008 Paris - France
T. +33 1 42 77 76 17

Riyad

PO Box 502665
Shatha Tower office #2115
Dubai Media City
Dubai - UAE
T. +971 4 443 1613

Rome

Via Quattro Fontane 116
00184 Roma - Italy
T. +39 06 48 28 506

Singapour

137 Market Street #10-02
Grace Global Raffles
Singapore 048943
T. +65 6635 3433

Tokyo

Level 20 Marunouchi Trust Tower-Main
1-8-3 Marunouchi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-0005 Japan
T. +81 3 5288 5101



Pour plus d'informations, visitez : www.sia-partners.com

Suivez nous sur [LinkedIn](#) [in](#) et [Twitter](#) [@SiaPartners](#)